



# Des espaces ressources animés par les CPIE pour connaître et protéger la biodiversité

## Un Point Info Biodiversité, pourquoi faire ?

Outils d'intérêt général au service des territoires, les « Points Info Biodiversité » (PIB) sont les espaces que constituent les CPIE pour **rassembler, traiter et mettre à disposition des ressources utiles** à la connaissance de la biodiversité et à la prise en compte de sa préservation dans les pratiques et les actions de chacun.

Leurs publics : les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, les habitants.e.s...

L'enjeu : **générer un réflexe « biodiversité »** afin que citoyen.ne.s et acteurs se mobilisent, trouvent des solutions, fassent évoluer leurs pratiques et leurs actions.

## Un dispositif national du réseau des CPIE

« Point Info Biodiversité » est un **dispositif national déployé dans les territoires** par les CPIE et leurs unions régionales. Il est animé par l'Union nationale, qui met à disposition du réseau des CPIE **des outils et des ressources pour penser, créer et faire vivre son PIB.**

### *Pour se lancer dans l'aventure*

**Guide méthodologique et pratique  
Point Info Biodiversité  
à destination des CPIE  
pour une meilleure prise en compte de la  
biodiversité locale par les acteurs territoriaux**

Des éléments méthodologiques pour concevoir et monter son projet de Point Info Biodiversité

### *Pour porter son projet et communiquer*

Des arguments et des éléments de présentation pour présenter son projet de PIB et le partager avec différents publics : salariés.e.s et bénévoles du CPIE, partenaires, acteurs du territoire...

**Argumentaire  
pour mieux parler  
de son Point Info Biodiversité**

### *Pour animer son Point Info Biodiversité*

**3 fiches techniques  
illustrées par les retours  
d'expérience de CPIE**

Des pistes d'action et des solutions issues de l'expérience du réseau, afin de s'organiser pour porter et animer son PIB, le faire vivre et l'insérer durablement dans le territoire